



Compte-rendu de la 9ème audio COVID19 hebdomadaire du 27 mai 2020.

Point sanitaire :

- aucun agent malade du covid ou en quatorzaine.
- L'équipement des télétravailleurs est toujours en cours, les derniers portables arriveront la semaine prochaine, une confirmation a été reçue par courriel. Il reste aussi une marge de manœuvre sur les rotations dans les services.
- Du côté des masques venant des préfectures, les stocks sont bons, la direction assure qu'aucune pénurie n'est à craindre pour couvrir les besoins présents. Les masques commandés par la DISI devraient enfin arriver le 29 mai.
- Des bonbonnes de recharge de 5 litres de gel hydroalcoolique ont été livrées sur tous les sites. Elles serviront de recharge aux contenants déjà existants.

Point sur les ordonnances et leur déclinaison à la dgfip concernant les jours de congés et RTT :

Concernant la deuxième période de vol de congés, nous avons demandé des précisions sur la nature des congés à poser de préférence avant le 31 mai, en fonction du type de congés retirés en priorité. La direction nous a répondu que pour cette deuxième période, ARTT et congés ordinaires étaient banalisés, et seraient donc comptabilisés et/ou retirés de la même manière ... piètre consolation !

Nous avons relevé cependant que le retrait des ARTT en priorité sur la première période était dogmatique, pour bien faire comprendre aux travailleurs que le temps de travail était dans le collimateur de nos dirigeants.

Les arrondis des retraits se feraient à l'entier inférieur, par exemple un retrait de 3,85 journées théoriques ne déboucherait « que » sur un retrait effectif de 3 jours plein. Merci, c'est trop sympa !

Point sur la situation des agents dits vulnérables :

Ce point a été évoqué en collaboration avec les médecins de prévention du Rhône et du Puy de Dôme. Le périmètre géographique et directionnel qu'ils ont à couvrir est tel qu'ils ne peuvent être à jour et suivre ces collègues comme ils le devraient. Cependant, ils essaient d'organiser un maximum

de rendez-vous téléphoniques pour établir un suivi et un état des lieux en fonction également de la liste des affections permettant de classer des personnes dans la catégorie « vulnérable ».

L'urgence de la situation a fait que certains collègues ont consulté leurs médecins traitants pour établir des certificats avant de pouvoir accéder aux médecins de prévention. Ceci ne remet pas en cause leur statut actuel et peut éclairer un éventuel verdict des médecins de prévention dans le cadre de la fin de l'urgence sanitaire ou d'une volonté de retour en présentiel.

De la même manière, le statut des collègues qui côtoient dans leurs foyers des personnes vulnérables a été précisé. La démarche dans ces cas implique également le médecin traitant de la personne vulnérable, avec une transmission au médecin de prévention et à la direction.

Pour plus de précisions sur ces démarches, n'hésitez pas à nous contacter.

Point sur les climatisations et ventilations :

L'ISST a fait un point sur les consignes et précautions à adopter dans les locaux avec l'approche de la saison chaude. Tout d'abord, le principe d'aération des locaux par ouverture des fenêtres quand cela est possible, au moins deux fois par jour, a été rappelé. Pour les climatisations et autres systèmes assimilés, le principe général est de les faire fonctionner sur un mode de ventilation continue et douce, avec un flux continu, de manière à éviter la formation de « poches virales ».

Point sur chaque ESI :

Clermont : Dotation en cours de toutes les personnes en télétravail grâce à la récupération de matériels disponibles. Certains collègues sont revenus en présentiel après discussion et examen des cas, sans contraintes. Ces retours ne sont possibles qu'avec la distanciation physique.

Dijon : Effectif toujours réduit en présentiel, récupération de machines inutilisées. Quelques déplacements d'agents de la CID volontaires, seuls dans des véhicules et avec des masques.

Meyzieu : Continuité, volonté d'aérer les bureaux « Algeco » à l'intérieur de l'atelier dont les fenêtres inférieures ne s'ouvrent pas.

Grenoble : Pas d'évolution depuis le 11 mai.

Lyon : 5 équipements de télétravailleurs depuis la semaine dernière. Retour de 3 collègues la semaine prochaine. Postes de travail disposés en diagonale dans les bureaux.

Nevers : Pas de changement, préparation des écartements de mobiliers. Retour sur la base du volontariat. Un restaurant inter-administratif propose des sandwiches.

Ouverture des restaurants administratifs => Lyon et Clermont ouverts, Nevers non, Dijon non, Grenoble réouverture envisagée pas avant la mi-juin avec des paniers-repas.

